

| |
|--|
| Fiche d'auto contrôle <u>pour un binôme de candidats</u> - TOUR 1 |
|--|

Cette fiche ne se substitue pas aux dispositions du mémento du candidat, elle peut vous aider à vérifier votre dossier de candidature.

| Qualité du déposant | OUI | NON |
|--|-----|-----|
| Vous êtes mandaté par les membres du binôme et vous déposez la candidature du binôme <i>Vous devez disposer d'un mandat du binôme (document papier original) et présenter une pièce d'identité.</i> | | |
| <i>Vous êtes un des membres du binôme de candidat ou l'un des remplaçants et vous déposez la candidature du binôme</i> | | |
| Constitution du binôme | | |
| Est-ce que le binôme de candidat est constitué d'un homme et d'une femme | | |
| Est-ce que chaque membre du binôme a désigné un remplaçant du même sexe que lui. | | |
| Est-ce que chaque candidat titulaire et suppléant a bien 18 ans au plus tard le 12 juin 2021 ? | | |
| Vérification des Cerfa | | |
| Est-ce que chaque membre du binôme candidat a rempli sa déclaration de candidature sur l'imprimé CERFA n°15244*02 ? <i>Si le Cerfa utilisé n'est pas celui en vigueur disponible sur le site internet de la préfecture de l'Aveyron, l'enregistrement de la candidature du binôme sera refusé</i> | | |
| Est-ce que toutes les rubriques de chaque Cerfa sont remplies, notamment le canton de candidature ? | | |
| Est-ce que chaque candidat a indiqué le nom et le prénom qui figureront sur le bulletin de vote ? | | |
| Est-ce que chaque candidat a mentionné sa profession et le code CSP correspondant ? . Pour les fonctionnaires, indiquer précisément la fonction occupée : le grade, la fonction, le service, l'employeur (la collectivité) et le lieu d'exercice | | |
| Est-ce que chaque remplaçant d'un membre du binôme a rempli l'imprimé CERFA n°15245*02 ? <i>Si le Cerfa utilisé n'est pas celui en vigueur disponible sur le site internet de la préfecture de l'Aveyron, l'enregistrement de la candidature du binôme sera refusé</i> | | |
| Est-ce que vous disposez de l'original de chaque Cerfa (avec une signature manuscrite)? | | |
| Est-ce que chaque candidat a cosigné le CERFA n°15244*02 de l'autre membre du binôme ? | | |
| Est-ce que chaque remplaçant a apposé la mention manuscrite indiquant son consentement à être remplaçant du titulaire de même sexe sur le CERFA n°15245*02 ? | | |

| Vérification de la complétude de chaque dossier | | |
|---|--|--|
| <p>La pièce d'identité : le dossier comprend-il une copie d'un justificatif d'identité avec photographie pour chaque candidat titulaire et remplaçant ?</p> | | |
| <p>Quelle pièce a été fournie par chaque candidat titulaire et remplaçant pour justifier de sa qualité d'électeur ?</p> | | |
| <p>Option 1 : il présente une attestation d'inscription sur la liste électorale d'une commune du département <i>Vérifier que le document a été établi depuis moins de 30 jours à la date du dépôt de la candidature</i></p> <p>Cette pièce est suffisante pour justifier de sa qualité d'électeur et d'attache avec la commune</p> | | |
| <p>Option 2 : il présente une attestation d'inscription sur la liste électorale dans une commune d'un autre département <i>Vérifier que le document a été établi depuis moins de 30 jours à la date du dépôt de la candidature.</i></p> <p>Il doit justifier de son attache avec le département à l'aide d'un deuxième document</p> <p>a) soit un extrait de rôle, délivré par le comptable du Trésor chargé du recouvrement, qui établit que l'intéressé est personnellement inscrit au rôle des contributions directes de la commune au 1er janvier 2021 ;</p> <p>b) soit une attestation du directeur départemental des services fiscaux qui établit que l'intéressé est personnellement inscrit au rôle des contributions directes dans une commune du département au 1er janvier 2021 ;</p> <p>c) soit la copie d'un acte notarié établissant que l'intéressé est devenu, en 2020, propriétaire d'un immeuble dans une commune du département, ou d'un acte (notarié ou sous seing privé) enregistré en 2020 établissant que l'intéressé est devenu locataire d'un immeuble d'habitation dans une commune du département (bail pour la location d'un garage non valable).</p> <p>2 documents sont à fournir dans cette situation</p> | | |
| <p>Option 3 : il ne présente pas une attestation d'inscription sur une liste électorale</p> <p>Pour justifier de sa qualité d'électeur, il doit fournir : un certificat de nationalité ou une carte nationale d'identité en cours de validité ou un passeport en cours de validité + un bulletin n° 3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois.</p> <p>Pour justifier de son attache avec le département, il doit fournir un des documents mentionnés au a) ou b) ou c) de l'option 2</p> <p>3 documents sont à fournir dans cette situation.</p> | | |